



## Chat haret (*Felis catus*)

## FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

### Éradication du Chat haret sur l'île de Grande Glorieuse (TAAF)

#### Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Collectivité d'outre-mer créée par la loi du 6 août 1955. Les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, et sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie en Antarctique et les îles Éparses.

L'administration des TAAF assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique, de préservation de la biodiversité et de logistique.

Elle est en charge de la mise en œuvre du projet Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien (RECI) dans les terres australes françaises et les îles Éparses, dans lequel s'intègre cette opération de gestion de chats harets.

Contacts : Clément Quétel, chef du service Conservation et restauration des milieux naturels

[clement.quetel@taaf.fr](mailto:clement.quetel@taaf.fr)

Ihab Ismail, coordinateur du projet RECI

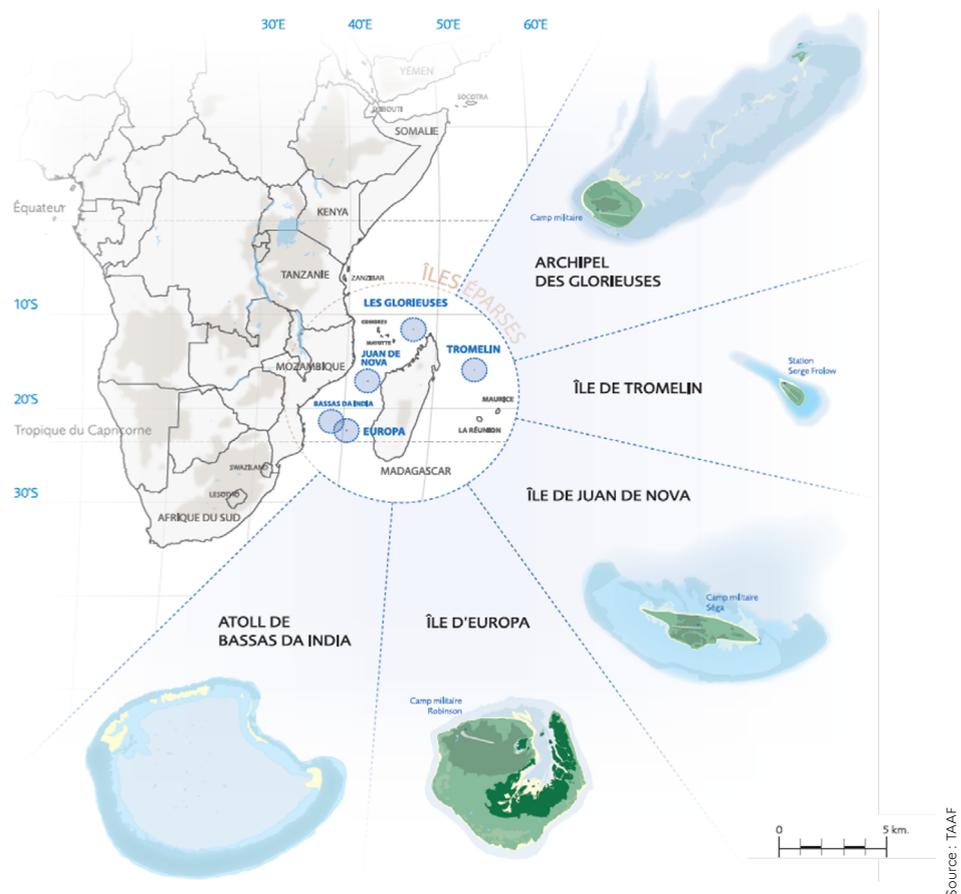
[ihab.ismail@taaf.fr](mailto:ihab.ismail@taaf.fr)

Fabrice Le Bouard, responsable technique du projet RECI et chef des opérations pour la mission à Tromelin et Amsterdam

[fabrice.le-bouard@taaf.fr](mailto:fabrice.le-bouard@taaf.fr)

#### Site d'intervention

L'archipel des Glorieuses est situé dans les îles Éparses, à 180 km au nord de Madagascar et 305 km à l'est du Mozambique (Fig. 1). Il est constitué de l'île de Grande Glorieuse (4,8 km<sup>2</sup>), de l'île du Lys (0,2 km<sup>2</sup>) et de plusieurs entités émergées de petite taille (les Roches Vertes, le Rocher du Sud et l'île aux Crabes, Fig. 2). Il est classé depuis le 8 juin 2021 en Réserve naturelle nationale. Ces îles inhabitées ne sont visitées qu'à des fins de travaux scientifiques et lors de missions militaires. L'opération d'éradication des chats harets a eu lieu unique-



1 Localisation de l'archipel des Glorieuses au sein des îles Éparses

ment sur Grande Glorieuse, seule île où le chat était présent.

L'est et le nord-est de l'île se caractérisent par un ensemble de dunes dont l'altitude maximale est de 12 m. Elle est bordée par un récif corallien de type frangeant, émergé lors des grandes marées basses. C'est la seule île sableuse de l'archipel, les autres étant des formations coralliennes anciennes.

Tous milieux confondus, Grande Glorieuse comptabilise environ 3 000 espèces de flore et de faune, dont 20 endémiques, parmi lesquelles certaines sont en danger critique d'extinction et

menacées par les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur l'île, telles que le chat, les rats et les poules.



2 Île de Grande Glorieuse

## Nuisances et enjeux

Introduits en 1883 suite à l'introduction accidentelle de rats en 1882, les chats harets sur Grande Glorieuse causent de nombreux impacts écologiques. Ils portent atteinte par prédation à de nombreuses espèces indigènes telles que le Scinque aux yeux de serpent (*Cryptoblepharus gloriosus*), les juvéniles de tortues vertes (*Chelonia mydas*) ou encore l'avifaune indigène comme le Bulbul de Madagascar (*Hypsipetes madagascariensis*). Avec les rats, les chats ont provoqué le départ de colonies d'oiseaux marins qui nichaient au sol, et ce malgré leur présence à proximité sur l'île du Lys et les Roches vertes. Le Chat haret est par ailleurs probablement à l'origine de l'extinction de l'Amphiglosse de Valhalla (*Flexiseps valhallae*). Du fait de l'absence initiale de prédateurs et d'activités humaines, les espèces de faune indigène n'ont pas développé des comportements de protection et restent très vulnérables en cas d'introduction d'espèces exotiques prédatrices. L'analyse du régime alimentaire effectuée lors de l'étude préalable à cette opération a confirmé la consommation de proies indigènes diverses (Fig. 3).

## Interventions

### Objectifs

L'objectif principal de ce projet était l'éradication de la population de chats harets de l'île en fin d'année 2022, afin de supprimer les impacts négatifs qui lui étaient imputables et ainsi permettre la restauration naturelle des populations indigènes de faune. Les bénéfices attendus sont :

- une nouvelle installation des populations reproductrices d'oiseaux marins, historiquement disparues de l'île ;
- la sauvegarde et le développement des populations de reptiles terrestres menacés comme le Scinque aux yeux de serpent et possiblement l'Amphiglosse de Valhalla, non observé sur l'île depuis 1906 ;
- la sauvegarde des populations d'arthropodes indigènes ;
- le maintien des espèces aviaires indigènes par une augmentation de leur succès de reproduction ;
- l'arrêt de la prédation des juvéniles de Tortue verte ;
- la restauration des processus écosystémiques associés aux espèces indigènes.

### Concertation avec d'autres acteurs et partenaires

Cette opération s'inscrivait dans le cadre du projet RECI, financé par les fonds de l'Union européenne (11<sup>e</sup> fonds européen pour le développement), la préfecture du Mayotte et les TAAF, qui vise à lutter contre l'impact des EEE dans les îles Éparses (Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa), les îles Australes (Crozet, Kerguelen, Amsterdam) et l'îlot M'Bouzi à Mayotte. L'Agence française pour le développement (AFD) est délégataire de l'UE pour la gestion du projet et les actions sont mises en œuvre dans les îles Éparses et Australes par les TAAF et sur l'îlot M'Bouzi par les Naturalistes de Mayotte. Le partenaire financier COGEMAT a soutenu l'opération à Grande Glorieuse sous la forme d'un mécénat.

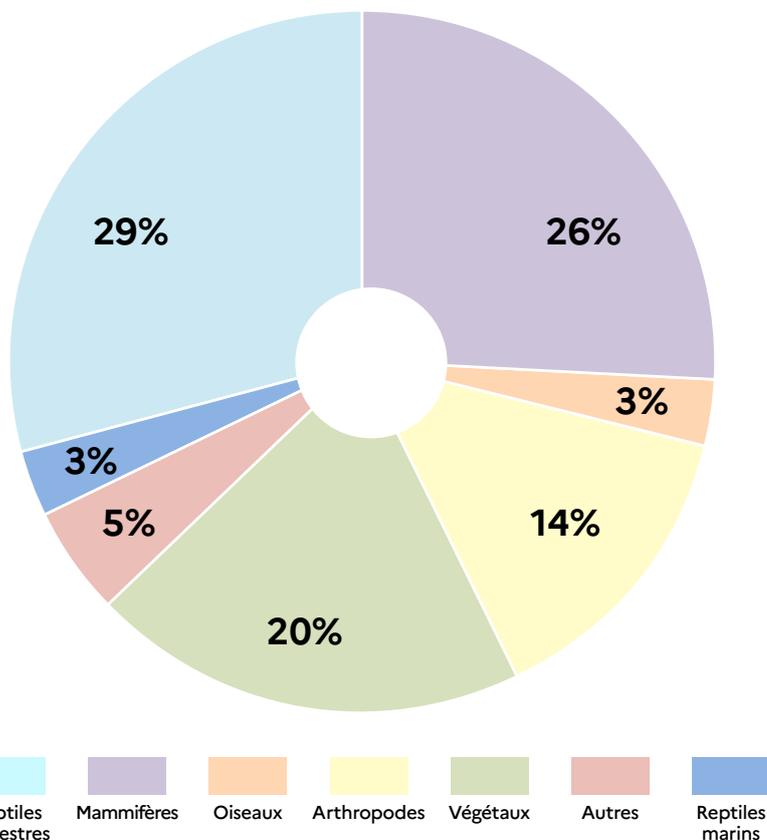
Les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZOI) imposent un calendrier de passage des avions et navires militaires sur les îles. Les TAAF sont en concertation constante avec eux pour le transport des personnels et du fret sur les îles.

### Méthode

#### Étude préalable

Réalisée en 2020 et 2021 suite à l'installation sur l'île d'un agent environnement permanent conjointement aux rotations militaires, elle avait pour objectifs :

- d'estimer la densité de chats présents sur l'île par la mise en place d'un protocole de capture-marquage-recapture (CMR) virtuel à l'aide de pièges photographiques. 30 ± 8 chats ont été ainsi comptabilisés, constituant l'effectif à capturer pour atteindre l'éradication ;
- d'analyser le régime alimentaire des chats lors d'observations opportunistes et par l'analyse des fèces (Fig. 3 et 4) ;
- de choisir les méthodes de capture et d'élaborer un plan de piégeage (Tab. 1) sur la base de retours d'expériences, notamment celui d'une opération d'éradication des chats à Juan de Nova achevée en 2016 ;
- d'élaborer un plan de piégeage principalement localisé sur le réseau dense de sentiers existant sur l'île et déjà très emprunté par les chats (Fig. 4) ;



3 Proportion des groupes de taxons prédatés par les chats d'après l'analyse du régime alimentaire effectuée pendant l'étude préalable à l'opération

- de créer des zones de « passage obligatoire » qui correspondent à un léger aménagement du milieu pour rétrécir des passages afin d'obliger les chats à emprunter des itinéraires piégés. Ces passages obligatoires ont été mis en place sans piège pendant cette étude, soit 8 mois avant le début des opérations de capture, afin d'habituer les chats à les utiliser régulièrement. Ces passages ont été fabriqués (Fig. 5) ou taillés dans la végétation (Fig. 6) et ont parfois consisté à concevoir un barrage sur toute la largeur des plages (Fig. 7).

Sur la base de l'étude préalable, il a été décidé de planifier l'opération en deux phases :

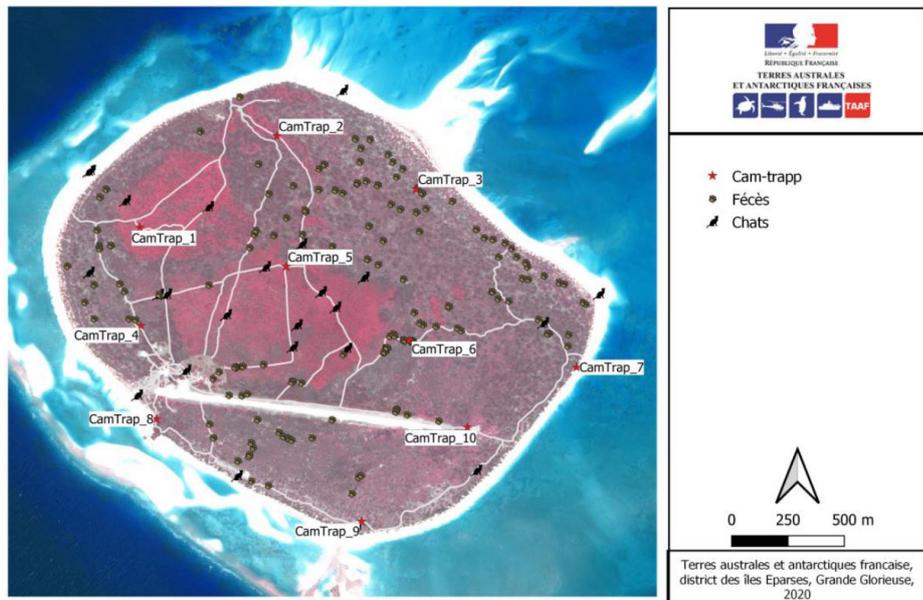
- Phase 1 : élimination massive (« *Knock down* ») de janvier à mars 2022 : déploiement de diverses modalités de piégeage et capture d'un maximum de chats ;
- Phase 2 : élimination des derniers individus (« *Mop up* ») de juin à août 2022 : poursuite des opérations conduites pendant la phase 1 en privilégiant les pièges les plus efficaces afin de capturer les éventuels derniers individus.

### Phase 1 : élimination massive (« *Knock down* »), janvier-mars 2022

La phase 1 a mobilisé 9 personnes pendant 45 jours durant laquelle plus de 80 pièges sur 4 secteurs (Fig. 8) ont été mis en place sur les sentiers (et parfois hors sentiers lorsque le réseau est moins dense comme dans le nord-est de l'île). 5 modalités de piégeage dont 3 non-létales ont été mises en œuvre (Tab. 1). Les pièges ont été relevés tous les matins, afin de ne pas laisser plus de 24 heures les chats pris dans les pièges. Les chats capturés ont été mis à mort à l'aide d'un fusil calibre 20 ou d'une carabine 22 Long Rifle. Conjointement au dispositif de piégeage, des opérations de tir direct et à l'affût ont également été effectuées.



7 Passage obligatoire constitué d'un barrage sur la largeur d'une plage



4 Plan d'échantillonnage : positionnement des cam-trap, localisation des prélèvements de fèces et des observations de chats



5 Passage obligatoire fabriqué avec du matériel végétal



6 Passage obligatoire taillé dans la végétation



8 Plan de piégeage mis en place pendant la phase 1

Tableau 1. Techniques de capture et de mise à mort utilisées pendant la phase 1

Techniques		Heures de tir effectuées ou nombre de pièges installés	Illustrations
Tir	Tir de rencontre	160 heures	 <p>9 Tir</p>
	Tir à l'affût		
Piégeage	Passages obligatoires : barrages aménagés ou voies de passages naturelles équipés de pièges à palettes camouflés (Fig. 10).	60 heures	 <p>10 Piège à palette</p>
	Cages pièges appâtées : modèle Tomahawk utilisées en simple ou double entrée, appâtées à la sardine ou au poisson salé (Fig. 11).	18 heures	 <p>11 Cage piège</p>
	Jardinets appâtés : petits secteurs appâtés entourés de pièges billard camouflés (Fig. 12).	8 heures	 <p>12 Piège billard</p>
	Pièges en X appâtés : ce piège se referme sur le chat et le tue par coup du lapin (Fig. 13).	8 heures	 <p>13 Piège en X</p>
	Flipping Timmy appâtés : ce piège se referme sur le chat avec un système de guillotine (Fig. 14).	6 heures	 <p>14 Flipping Timmy</p>

Pendant la phase 1, le suivi des chats a été principalement réalisé à l'aide de « revoirs », espaces sur lesquels du sable a été étalé ou ratissé pour rendre visibles les empreintes des chats (Fig. 15). Une grille de revoirs d'un maillage de 200 m x 200 m avec deux revoirs/maille a permis le suivi de 250 revoirs sur l'ensemble de l'île (Fig. 16). Les plages ont été utilisées comme des revoirs naturels. Ce suivi a été complété d'une surveillance par pièges photographiques.

À la fin de la phase 1, l'hypothèse était qu'il restait 4 à 5 chats sur l'île.

### Phase 2 : Derniers individus (« Mop up »), juin-août 2022

La phase 2 a mobilisé 5 personnes : 1 agent pendant 37 jours puis 5 agents pendant à nouveau 36 jours, afin d'effectuer un suivi des signes de présence des chats suite aux captures de la phase 1 et pour éliminer les derniers individus. Seuls les pièges à palettes enterrés sur les passages obligatoires (80 barrages équipés de 188 pièges), les 18 cages pièges et 8 jardinets appâtés ont été utilisés.

Le suivi a été effectué à l'aide des observations des revoirs, des pièges photographiques et une analyse de l'état reproducteur des derniers individus a été faite.

À la fin de la phase 2, l'hypothèse était qu'il restait 1 chat femelle sur l'île.

### Suivi post-éradication 2022-2023

Un agent était en charge de ce suivi lors de trois missions : de 53 jours du 26 septembre au 19 novembre 2022, 45 jours du 16 décembre 2022 au 22 janvier 2023 et 28 jours du 22 mars au 16 avril 2023, pour suivre les signes de présence du chat, notamment à l'aide de 35 pièges photographiques, suite aux dernières captures effectuées pendant la phase 2. Cet agent disposant du permis de chasser a consacré 42 jours à la mise en œuvre de piégeage pour tenter de capturer le dernier chat, sans succès.

À la fin du suivi, l'hypothèse de survie sur l'île d'un seul chat femelle est extrêmement probable.

## Résultats et bilan

### Résultats techniques

Toutes techniques confondues, la phase 1 a permis la capture de 31 chats, soit un nombre total de captures proche de l'estimation de population à 30 ± 8 chats, établie lors de l'étude préalable. Elle a comporté 3 481 nuits-pièges

(nombre de pièges armés multiplié par le nombre de nuits où ils étaient opérants) (Tab. 2).

La technique des pièges à palettes camouflés sur passages obligatoires a été beaucoup plus efficace que les pièges appâtés (28 captures contre seulement 6). Bien maîtrisée, elle éveille moins la méfiance des individus. Elle n'a pas l'inconvénient de devoir conserver des appâts frais et attractifs sur le terrain. Sans appât, elle est également moins soumise aux captures accessoires. L'important maillage de sentiers et pistes a grandement favorisé la mise en œuvre de cette technique.

Les pièges appâtés ont uniquement permis la capture de jeunes chats et des individus les plus naïfs. Les individus les plus âgés sont plus méfiants et n'ont pas consommé les appâts. La salaison de poisson est l'appât ayant le plus contribué aux captures. Les cages pièges appâtées ont donc eu une efficacité limitée. Bien que les pièges en X aient permis la capture d'un individu, ils ont également causé la capture accidentelle d'un crabe des cocotiers, ce qui a conduit à l'arrêt de l'utilisation de l'ensemble des dispositifs létaux pour éviter tout impact supplémentaire sur des espèces non-cibles. Le *Flipping Timmy* s'est par ailleurs révélé inefficace.

Le tir n'a permis l'élimination que d'un seul chat pour 160 h de mobilisation des agents. Il a donc été jugé peu efficace. En effet, les chats restaient très discrets et les contacts visuels, insuffisants, notamment dans les zones de végétation. L'utilisation de chiens serait nécessaire pour augmenter la probabilité de tir dans ce type de milieu.

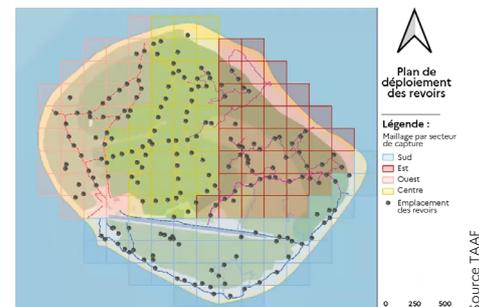
Les jardinets appâtés ont permis plusieurs occasions de capture en début de mission, mais l'utilisation de pièges billard sur ces modalités de piégeage s'est révélée être tout à fait inefficace.

En effet, ces pièges à lacet n'étaient pas adaptés au petit gabarit des chats de Grande Glorieuse, qui ont à chaque fois réussi à libérer leur patte du lacet.

Plusieurs difficultés inattendues ont été rencontrées. Les pièges enterrés dans les zones sableuses ont très régulièrement été découverts par des crabes, les rendant inopérants. Certains pièges à palettes étaient rendus moins sensibles voire inactifs les jours de pluie en raison du sable qui s'accumulait sous la palette. Bien que les chats empruntaient préférentiellement les sentiers, d'autres occupaient tout de même des zones moins accessibles dans la végétation et ont ainsi été plus difficiles à capturer via les passages obligatoires. Ces individus étaient des femelles, plus discrètes et au territoire plus restreint que les mâles.



15 Installation d'un revoir



16 Plan de déploiement des revoirs

Tableau 2. Nombre de captures de chats en fonction des techniques utilisées

Techniques		Nombre de chats capturés
Tir	Tir de rencontre	1
	Affût	0
Piégeage	Pièges à palettes sur passages obligatoires	24
	Cages pièges	5
	Pièges en X	1
	Pièges à palettes et pièges billard en jardinets	0
	<i>Flipping Timmy</i>	0

La phase 2 a permis la capture de 4 chats (Tab. 3) durant 1 560 nuits-pièges.

Le suivi post-éradication et l'effort de piégeage pour le dernier individu effectué en 2022 et 2023 n'ont permis aucune capture (Fig. 17). De plus, aucun mâle n'a été observé depuis le 09 février 2022, et aucun chaton depuis le 13 février 2022. Les dernières femelles capturées ne présentaient pas de signe de reproduction récente. Le suivi maintenu depuis cette époque par pièges photographiques témoigne encore de la présence d'une seule femelle sur l'île, pour laquelle il suffit d'attendre la mort naturelle.

Afin de vérifier que l'effort de capture déployé était suffisant pour capturer l'ensemble des individus présents sur l'île, une courbe du nombre cumulé de chats capturés et de l'effort de piégeage au cours du temps a été réalisée (Fig. 18). Cette courbe montre que les effectifs cumulés de chats capturés et d'effort de captures atteignent des asymptotes horizontales. Globalement, la diminution du nombre de capture de chats confirme l'atteinte de l'objectif, à savoir la capture de tous les chats présents sur l'île. L'effort de capture a parfois été variable en fonction de la disponibilité des équipes de terrain, ce qui n'a cependant pas eu de conséquence sur les résultats obtenus.

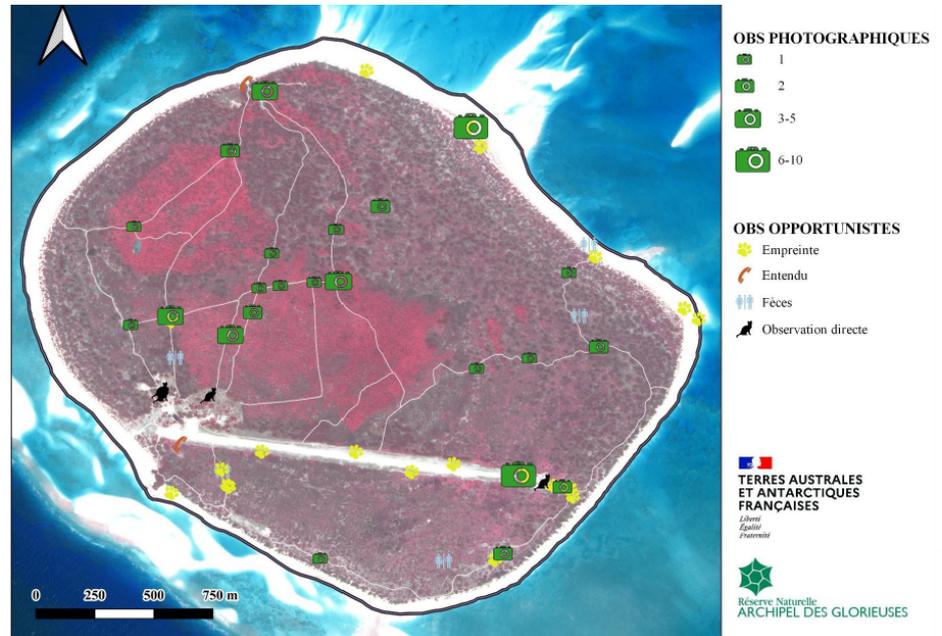
### Bilan financier

Le coût total du projet RECI, incluant toutes les actions conduites dans les TAAF et à Mayotte, s'élève à 5 millions d'euros, dont 80 % pris en charge par l'Europe (FED), 16 % pris en charge par les TAAF et 4 % financés par la Préfecture de Mayotte.

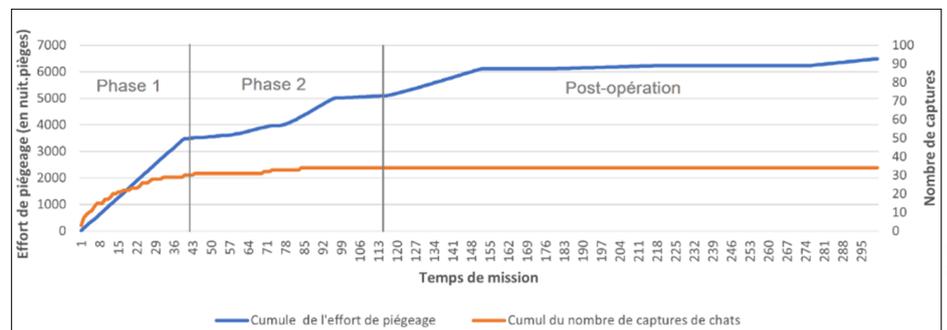
Le coût de l'éradication des chats à Grande Glorieuse est de 79 700 euros pour la phase 1, 50 100 euros pour la phase 2 et 3 090 euros pour la phase 3, soit un total de 132 890 euros. Le détail des dépenses de ce projet est présenté dans les tableaux ci-après (Tab. 4 et 5). Cette action a bénéficié d'une contribution financière de la société COGEMAT par voie de mécénat.

Tableau 3. Nombre de chats capturés en fonction des techniques lors de la phase 2

Techniques	Nombre de chats capturés
Passage obligatoire	4
Cages pièges	0
Jardinets	0



17 Carte de suivi post-éradication du Chat haret sur Grande Glorieuse entre 2022 et 2024



18 Nombre de chats capturés cumulés et effort de piégeage au cours du temps.

Tableau 4. Budget global

Poste de dépenses	Budget (€)
Équipements/matériel/prestations	39 600
Ressources humaines	93 290
<b>Total</b>	<b>132 890</b>

Tableau 5. Budget de l'opération par phase

Phases		Nombre de capture	Jour/agent	Nombre total d'agents	Budget
1	Mi-janvier – début mars	31	378	9	79 700
2	Phase préparatoire mi-juin – mi-juillet	1	37	1	50 100
	Phase opérationnelle mi-juillet – mi-août	3	175	5	
3	Phase de suivi post-opération sept 2022 – avril 2023	0	42	1	3 090
<b>Total</b>		<b>35</b>	<b>632</b>	<b>16</b>	<b>132 890</b>

## Valorisation des actions

Tournage des « Capsules vidéo RECI » et d'un film documentaire sur le projet RECI, produits par les TAAF :

- [Rencontre avec Marine Delmas, agent des TAAF, chargée de conservation de l'archipel des Glorieuses](#)
- [Retour sur l'opération de restauration des écosystèmes de Grande Glorieuse](#)

Animation du Webinaire intitulé « La gestion des chats en milieu insulaire » le 22 septembre 2022 (Retour d'expériences), consultable sur le site internet des [TAAF](#).

Participation au Webinaire thématique du Réseau EEE outre-mer du Comité français de l'UICN en mai 2022.

## Perspectives

Le suivi post-éradication est maintenu à l'aide de 10 pièges photographiques. 2 ans après la fin des opérations, seule une femelle, considérée comme la dernière survivante de la population, est ponctuellement observée. Sa mort naturelle signera la disparition du Chat haret de Grande Glorieuse.

Dans le cas d'observations d'individus mâles ou de chatons, signes d'un maintien possible ou avéré de la population, une troisième phase de l'opération devra être envisagée.

## Réglementation

Arrêtés préfectoraux pour l'importation et l'utilisation d'arme dans le cadre de l'opération :

- Arrêté n° 2021-164 du 24 décembre 2021 autorisant l'importation et l'utilisation d'armes à Grande Glorieuse dans le cadre du programme Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien (RECI) ;
- Arrêté n° 2022-50 du 19 mai 2022 autorisant l'importation et l'utilisation d'armes à Grande Glorieuse dans le cadre du programme « restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien » (RECI) ;
- Arrêté n° 2022-156 du 3 octobre 2022 autorisant l'importation et l'utilisation d'armes à Grande Glorieuse dans le cadre du programme « restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien » (RECI).

La collectivité des Terres australes et antarctiques françaises est une collectivité dite « sui generis », c'est-à-dire que les textes de loi ne s'appliquent sur son territoire uniquement si les TAAF sont citées dans le texte. Cette particularité permet dans le cas exposé ici d'utiliser des pièges létaux et de pouvoir chasser une espèce domestique telle que le chat.

### PARTENAIRES



### EN SAVOIR PLUS

- Pour en savoir plus sur le projet RECI, consulter la page dédiée sur le site des TAAF : <https://taaf.fr/actions-de-terrain-et-programmes-menes/projet-reci/>
- Éradication des chats de Juan de Nova. Bilan opérationnel. 2016. TAAF. [En ligne] : [https://especes-envahissantes-outremer.fr/wp-content/uploads/2025/07/bilan\\_eradication\\_chats\\_jdn\\_2016\\_hd\\_compress.pdf](https://especes-envahissantes-outremer.fr/wp-content/uploads/2025/07/bilan_eradication_chats_jdn_2016_hd_compress.pdf)

### RÉDACTION ET CONTRIBUTIONS

Martin Cagnato (Ex-TAAF), Lilian Clerembault et Lucie Pichot (TAAF), Lorient Boujot (TAAF), Clara Singh et Yohann Soubeyran (Comité français de l'UICN) et Alain Dutartre (expert indépendant)

### ÉDITION

Office français de la biodiversité, 2025